

REDYNAMISEZ VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE GRÂCE AU BILAN DE COMPÉTENCES

- Analysez des pistes de projet professionnel
- Choisissez votre projet
- Explorez de nouvelles perspectives et élaborez vos axes d'évolution
- Élaborez un plan d'action pour atteindre vos nouveaux objectifs



CONCRÉTISER SES PROJETS



STRUCTURER SON PARCOURS



ACTIVER SES ATOUTS POUR SON AVENIR !

UN VRAI TREMPLIN POUR VOTRE CARRIÈRE, LE BILAN DE COMPÉTENCES !

POUR QUI ?

- Salariés du secteur privé en CDI ou CDD
- Demandeurs d'emploi
- Salariés du secteur public

COMBIEN DE TEMPS ?

- 24H maximum, réparties sur plusieurs semaines (amplitude de 1 à 6 mois)

AVEC QUI ?

- Une équipe composée d'intervenants formés et expérimentés qui vous accompagnent tout au long du bilan.

COMMENT ?

- Entretiens avec un psychologue du travail référent (se déroulent sur plusieurs semaines ou plusieurs mois)
- Travail de recherche guidé à réaliser en dehors des séances
- Tests psychométriques (questionnaires de personnalité, intérêts professionnels, aptitudes cognitives)
- Evaluation de positionnement (valeurs au travail, motivation)

QUEL FINANCEMENT ?

Le coût du bilan peut être pris en charge par :

- Votre CPF
- Votre employeur dans le cadre d'un plan de développement des compétences
- Par vous (autofinancement)

CONTACTEZ-NOUS

✉ dabm@gipdaifi.fr

☎ 05 90 89 58 97

🌐 www.gipdaifi.fr

Scannez ici

